

# TARIFS 2018 – 2019

Votés par délibération du 23/04/2018

Voici la grille tarifaire des services publics de la cantine, de la garderie et de l'accueil de loisirs sans hébergement, pour l'année 2018 - 2019.

Ces tarifs sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

	<b>RAPPEL MONTANT</b>
<b>CANTINE</b>  (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)	<b>3.20 €</b> par repas  (y compris les enfants bénéficiant d'un P.A.I)
<b>GARDERIE TRADITIONNELLE DU MATIN ET DU SOIR</b>  7H30 - 8H30 16H30 - 18H00  (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)	<b><u>FORFAIT</u></b> 33 € par mois pour le premier enfant (24,75 € par enfant pour les autres membres de la fratrie) ----- <b><u>Carte de 10 heures :</u></b> 44 € pour le premier enfant (33€ par enfant pour les autres membres de la fratrie)
<b>ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DU MERCREDI 7H30 - 18H00</b>  <b>FORFAIT</b> = <b>Cantine + Accueil de Loisirs</b>	<b><u>FORFAIT</u></b>  25 € par mercredi comprenant le repas et l'A.L.S.H. (20 € par enfant pour les autres membres de la fratrie)  <b><u>INSCRIPTION ANNUELLE</u></b> 